

Avec la participation de :



SERVICE PUBLIC (FÉDÉRATION
EMPLOYEURS, TRAVAIL ET
CONCILIATION SOCIALE)



CHAMBRE
NATIONALE



COMMISSION
COMMUNAUTAIRE
FRANÇAISE DE
BRUXELLES-CAPITALE



VLAAMSE
REGERING
FLEMISH GOVERNMENT



RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE
COMMISSION
COMMUNAUTAIRE
FRANÇAISE



Comment contacter PAG-ASA?

Est-ce que tu penses être victime de la traite des êtres humains, ou est-ce que tu connais quelqu'un que tu soupçonnes être exploité ? Désires-tu plus d'informations concernant la traite des êtres humains ou les possibilités d'assistance ?

N'hésite pas à nous contacter par courrier, par téléphone ou par courriel.

asbl PAG-ASA

16 Rue des Alexiens

1000 Bruxelles

Tél. +32 (0)2 511 64 64

Fax +32 (0)2 511 58 68

info@pag-asa.be

Plus d'infos ?

www.pag-asa.be

Accueil et accompagnement des victimes de la traite des êtres humains



asbl PAG-ASA
16 Rue des Alexiens - 1000 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 511 64 64 - Fax +32 (0)2 511 58 68
info@pag-asa.be - www.pag-asa.be

La traite des êtres humains?

La définition précise de la traite des êtres humains est: le fait de recruter, de transporter, de transférer, d'héberger, d'accueillir une personne, de passer ou de transférer le contrôle exercé sur elle, en vue de:

- exploitation sexuelle;
- exploitation de mendicite;
- exploitation économique;
- prélèvement d'organes;
- de faire commettre un crime ou délit."

Il consiste donc en une exploitation d'une personne, soit dans le domaine de la prostitution, soit dans n'importe quel secteur économique (foreca, construction, textile,...)

Des victimes de la traite peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de la délivrance de documents de séjour spécifiques. Ceux-ci leur donnent l'opportunité de construire un projet réaliste en Belgique.

Le trafic?

Les victimes de trafic avec circonstances

aggravantes (comme par exemple le trafic de mineurs, de femmes enceintes ou de personnes malades, ...) sont considérées de la même façon que les victimes de la traite des êtres humains.



PAG-ASA?

PAG-ASA est un centre spécialisé dans l'accueil et l'assistance aux victimes de la traite des êtres humains.

L'assistance consiste en:

- un hébergement et une assistance psycho-sociale de victimes dans un lieu confidentiel. La maison d'accueil de PAG-ASA peut accueillir 16 personnes;
- une assistance psycho-sociale ambulatoire aux victimes qui n'ont pas besoin d'un accueil dans notre maison d'accueil;
- une assistance juridique et administrative: suivi du dossier juridique et de la situation administrative de la victime.

PAG-ASA souhaite non seulement offrir une assistance humanitaire, mais aussi collaborer dans la lutte contre la traite des êtres humains. Sensibilisation et information sont une partie importante de cette lutte.



Concrètement, ceci veut dire:

- organisation de formations afin d'expliquer la problématique de la traite des êtres humains et la mission spécifique de PAG-ASA;
- participation à des congrès et projets, nationaux et internationaux.